

Notre projet pour Clamart

MUNICIPALES
15-22 MARS 2026

AVEC

**DAVID
HUYNH**

CLAMART
Ensemble ●●●●●

Faire mieux et autrement !

Collectif citoyen démocrate, écologiste et solidaire

sommaire

MUNICIPALES
15-22 MARS 2026

- 6 **Gouvernance** - Pour une démocratie vivante
- 8 **Cadre de vie** - Faire de Clamart une ville où il fait bon vivre
- 12 **Mobilités** - Se déplacer sereinement
- 14 **Écologie** - Pour une ville plus durable
- 16 **Éducation** - Bien apprendre et s'épanouir à Clamart
- 18 **Vivre ensemble** - Une ville pour toutes les générations
- 20 **Du côté de chez vous !** - Le programme quartier par quartier
- 22 **Vie associative & Sport** - Soutenons nos associations ! Du sport pour tous
- 24 **Culture** - Plus de culture pour une ville vivante !
- 26 **Égalité** - Une ville exemplaire pour la place des femmes
- 28 **Solidarité** - Une ville qui protège
- 30 **Santé** - Une santé de proximité accessible à tous
- 32 **Sécurité & Prévention** - Vivre en toute tranquillité à Clamart
- 34 **Commerce & Attractivité** - Dynamiser notre tissu économique local
- 36 **Finances** - Redresser les comptes par une gestion rigoureuse
- 38 Venez échanger avec nous !
- 39 En cas d'absence le jour du vote, votez par procuration
- 40 **NOS 15 PRIORITÉS**

Chères Clamartaises, Chers Clamartois,

Habitant Clamart depuis plus de 20 ans, titulaire d'un Master en Droit de la Santé et d'un Master en Gestion des Entreprises, je suis marié et père de 2 enfants. Je souffre de voir ce que devient notre ville que j'aime profondément.

Je suis cadre dans une mutuelle et officier dans la réserve citoyenne de la gendarmerie nationale.

Conseiller municipal au sein d'une liste citoyenne depuis 6 ans, membre de la commission des finances, je connais les rouages de la gestion de Clamart.

Entouré d'une équipe formidable, diverse et compétente, j'ai l'honneur aujourd'hui d'être candidat pour devenir votre maire en mars prochain.

La bétonisation à tout va, la croissance à marche forcée de la population, l'insuffisance des services et équipements indispensables, l'abandon de certains de nos quartiers, les travaux sans fin, l'endettement colossal, le mépris pour l'avis des Clamartois, l'exercice solitaire du pouvoir (même en duo !), suscitent colère et indignation.

Demain, sans changement, 3000 logements supplémentaires (au Panorama, au Jardin Parisien et avenue du Général de Gaulle), la ville éventrée pendant 10 ans pour prolonger en tunnel le Tramway T10, compliqueront encore votre quotidien.

Nous portons le projet de **reprendre en main l'avenir de notre ville** : anticiper plutôt que subir, relier plutôt que diviser, entendre plutôt que passer en force.

C'est un projet résolument différent, fondé sur la solidarité, l'écologie et la démocratie.

Pour faire de Clamart :

● **Une ville solidaire qui relie** les générations, les quartiers, encourage les initiatives citoyennes : une ville humaniste qui se soucie de chacun.

● **Une ville écologique** prête à affronter l'avenir, qui s'adapte au changement climatique, où chaque quartier respire, **une ville aux déplacements fluides.**

● **Une ville démocratique** associant ses habitants aux décisions.

● **Une ville responsable** qui investit avec discernement et respecte l'argent des contribuables.

Ensemble, faisons autrement pour faire mieux.

L'avenir de notre ville se choisit maintenant. Décidons-le ensemble les 15 et 22 mars !



David HUYNH
Votre futur Maire



1

DAVID HUYNH

46 ans - Cadre dans une mutuelle
Officier de réserve citoyenne
en Gendarmerie nationale
Conseiller municipal d'opposition

GARE



7

PATRICK PELLOUX

62 ans - Directeur
d'école retraité

CENTRE



2

SÉVERINE FONTAINE

50 ans - Médiatrice
& Consultante en
alimentation durable

CENTRE



3

CENTRE



13

BRUNO GAUCLÈRE

66 ans - Retraité

GARE



14

CLAUDIE BELZER

60 ans - Psychologue
Thérapeute familiale

GARE



15

PHILIPPE PERRET

68 ans - Retraité
Haut fonctionnaire

PERCY SCHNEIDER



16

CENTRE



20

MYRIAM KEDJOUR

59 ans
Aide-Soignante

PLAINE



21

RENAN LANGLOIS

26 ans - Juriste
Fonction Publique
Territoriale

GARE



22

AURÉLIE BASTARDIE

33 ans
Ingénieur Territorial

JARDIN PARISIEN



23

GALVENTS CORBY



27

ERWAN NICOLAS

53 ans - Cadre du
secteur privé

GARE



28

THÉRÈSE VILLAME

62 ans - Ergonome

GALVENTS CORBY



29

FRANÇOIS MILLAIS

63 ans - Cadre
Fonction publique
territoriale

GARE



30

CENTRE



34

VALÉRIE GYSELINCK

61 ans
Chercheuse

JARDIN PARISIEN



35

SYLVAIN BRISSÉ

57 ans - Chercheur
en microbiologie

GALVENTS CORBY



36

CAMILLE COÂT

41 ans - Éducatrice
spécialisée

JARDIN PARISIEN



37

GARE



41

NICOLAS TRCERA

46 ans - Chercheur en
Sciences Physiques

CENTRE



42

MARIE-LAURE BURNICHON

69 ans - Retraîtée
Éducation nationale

GALVENTS CORBY



43

BRICE PERRIN

47 ans - Social Media
Manager

PANORAMA



44

GALVENTS CORBY

**STÉPHANE
ASTIC**

60 ans - Conseil en
entreprise
*Conseiller municipal
d'opposition*



GARE

**SIMON
FAIVRE**

24 ans - Économiste
de l'énergie



**TRIVAUX
GARENNE**

**SIEGRIED
BOURNASELL**

57 ans
Cadre administratif



GARE

**PIERRE
CARRIVE**

61 ans - Musicien
*Conseiller municipal
d'opposition*



GARE

**CLAIRE
VOYDEVILLE**

63 ans - Retraitée



GARE

**NATHAN
BATAILLE**

21 ans - Étudiant



PANORAMA

**JULIETTE
BELLIO**

48 ans - Architecte
d'intérieur



PLAINE

**CÉCILE
FOUGÈRE-
CAZALÉ**

50 ans - Cadre à la
mairie de Paris



CENTRE

**LEILA
LACHEHEB**

52 ans - Responsable
de secteur logement
social



GARE

**EMMANUEL
GEORGES-
PICOT**

54 ans - Cadre dans
une association



**TRIVAUX
GARENNE**

**LÉNAÏG
LE DIRACH**

45 ans
Chef de projet



GARE

**PHILIPPE
SAUNIER**

53 ans - Inspecteur
Monuments Hist.
*Conseiller municipal
d'opposition*



CENTRE

**CÉLINE
DAHIE**

40 ans - Agent
territorial



GRAND CANAL

**ÉRIC
CATTO**

57 ans - Inspecteur
divisionnaire des
finances publiques



CENTRE

**ROLAND
RABEAU**

69 ans - Retraité du
Ministère des armées,
enseignant - *Conseiller
municipal d'opposition*



CENTRE

**BENOÎT
LEBOT**

62 ans
Ingénieur



**GALVENTS
CORBY**

**ANNE-SOPHIE
OLIVIER**

53 ans - Directrice
Secteur Handicap



GARE

**THOMAS
BOURGEOIS**

53 ans
Chef d'entreprise



**JARDIN
PARISIEN**

**VALÉRIE
RABEAU**

63 ans
Comptable



GARE

**JÉRÔME
AUCLAIR**

60 ans
Ingénieur



**PERCY
SCHNEIDER**

(Suppléante)
**MARIE
SEVESTRE**
73 ans - Retraitée



GARE

**CÉCILE
CHARLAINE**

54 ans
Conseillère bancaire



**AGNÈS
HARTEMANN**

65 ans - Médecin
*Conseillère municipale
d'opposition*



**DIDIER
DINCHER**

50 ans
Ingénieur Conseil
*Conseiller municipal
d'opposition*



ÉLISE GUY

45 ans - Déléguée
commerciale



**JEAN VARTAN
DEMERDIAN**

56 ans
Fonctionnaire



**MARIANE
VINCENT**

63 ans - Assistante
de direction



(Suppléant)
THIERRY DORÉ
63 ans - Enseignant
chercheur



Pour une **démocratie** locale vivante

Le pouvoir communal actuel est exercé par un homme seul, qui cumule les fonctions, et décide de tout. La démocratie locale a été oubliée, le débat public est impossible dans les instances municipales, et rien n'est fait pour rendre facile l'accès aux informations dans une multiplicité de sociétés publiques locales (aménagement, commerces, parkings, logements sociaux, rénovations...).

Nous voulons rompre avec cette pratique solitaire du pouvoir. Nous associerons les Clamartois aux choix et aux décisions à travers des démarches participatives transparentes, pour passer d'une démocratie intermittente, où le citoyen n'est sollicité qu'au moment des élections, à un exercice continu de la démocratie.

Vous écouter sera un préalable à toute mise en place de nouveaux projets.



© Evgeny Starkov

POUR EN FINIR AVEC LE SIMULACRE

DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

Les consultations concernant la construction de 1000 nouveaux logements dans les ZAC « Lidl » et « Panorama 2 » ont été réduites à de simples formalités administratives en plein milieu des vacances d'été. Les projets initiaux ont été maintenus sans prendre en compte les avis contraires majoritairement exprimés.

1 CONCERTATION SUR LES PROJETS

- Pour les projets d'ampleur, nous prendrons en compte les avis des habitants selon différents formats : consultation en ligne, convention citoyenne et conseils de quartier.
- Un mécanisme de pétition permettra aux citoyens de reprendre la main : au-delà de 2000 signatures, sur un sujet d'intérêt local, le point sera inscrit à l'ordre du jour de la commission municipale compétente.

2 TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ DES ATTRIBUTIONS

- Comme dans de nombreuses autres communes, nous serons transparents sur les attributions des logements sociaux, des places en crèches, des locaux commerciaux préemptés, des subventions données aux associations.

- Des représentants de l'opposition siégeront dans toutes les commissions d'attribution et garantiront la traçabilité et l'équité des décisions.

3 RENDRE LE POUVOIR AUX HABITANTS PAR DE RÉELS OUTILS DE PARTICIPATION

- Nous allouerons un montant de 100 000 euros à un budget participatif pour lequel les habitants pourront soumettre leurs idées. Les Clamartois seront appelés à voter pour sélectionner les projets à réaliser.

- Des conseils de quartier pour se faire entendre :
 - modalités de désignation assurant une meilleure représentativité,



- budget de fonctionnement propre pour organiser leurs activités et des consultations, intervention annuelle devant le Conseil municipal.

- Nous créerons un observatoire de la démocratie locale : analyse de la participation locale, assurant la représentativité pour renforcer la participation et suivre l'avancée des réalisations.

ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

Les élus de Clamart Ensemble s'engagent à respecter la **charte Anticor de l'élu local** qui définit un engagement éthique irréprochable : indemnités de tous les élus, proportionnelles à leur participation effective, lutte contre la corruption et les conflits d'intérêt, transparence de l'action municipale, participation citoyenne, non cumul des mandats et limitation à deux mandats consécutifs pour le Maire.



© VectorMine

Faire de Clamart une ville où il fait bon vivre

UNE VILLE À BOUT DE SOUFFLE ET FRAGMENTÉE

Le constat est partagé par une grande majorité de Clamartois, des plus anciens aux nouveaux arrivants : la ville étouffe. La politique d'urbanisme menée ces dernières années a été guidée par une logique de **densification à outrance**. Les conséquences : un manque d'espaces de respiration et de services publics. La disparition progressive des zones d'activités ne permet pas aux Clamartois de travailler à proximité de leur domicile.

Alors que l'urgence climatique impose de végétaliser massivement, Clamart a fait le chemin inverse : les abattages d'arbres et la suppression de 4 hectares de jardins familiaux, pour permettre les constructions et la minéralisation de places publiques, ont dégradé notre environnement. La forêt de Clamart, notre poumon vert, manque d'un plan de protection rigoureux face à la pression urbaine et aux projets d'infrastructure menaçants.



DÉJÀ PLUS DE

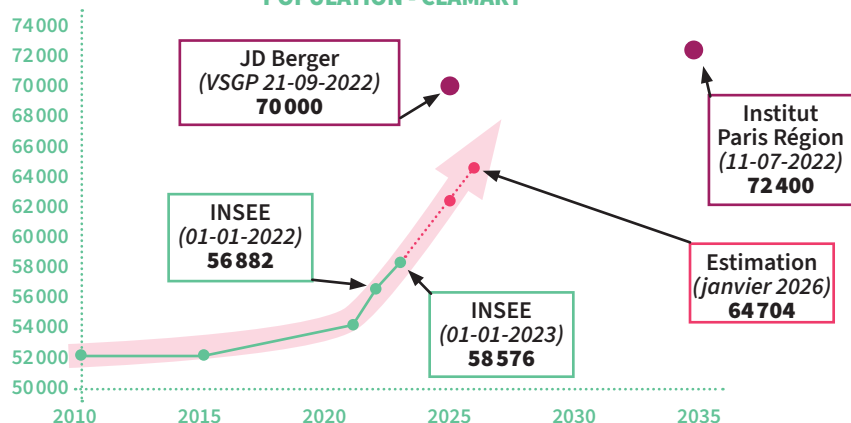
58 000

HABITANTS EN 2023

Clamart enregistre une hausse démographique record (+11,5 % en 8 ans), mais l'urbanisation actuelle dépasse notre capacité d'accueil. Il est impératif de revenir à un rythme de construction soutenable, en phase avec le déploiement réel des services publics (écoles, crèches, équipements).

Nous devons garantir que chaque nouvel arrivant puisse bénéficier d'infrastructures adaptées pour préserver la qualité de vie de tous.

POPULATION - CLAMART



1

POUR UN URBANISME RAISONNÉ

- Nous voulons passer d'un urbanisme de promoteurs à un urbanisme d'habitants, où chaque projet est pensé pour améliorer le cadre de vie existant et non pour maximiser la rente foncière.

- Nous portons une ambition claire : faire de Clamart une « **ville jardin** », apaisée et respectueuse de son patrimoine.

Modification du PLUi et adaptation au changement climatique

- Notre priorité est de modifier le plan local d'urbanisme intercommunal afin de permettre une meilleure adaptation au changement climatique.

- Nous favoriserons les toitures et terrasses végétalisées et les installations photovoltaïques.

- Nous souhaitons préserver la qualité architecturale, sanctuariser les zones pavillonnaires et conserver l'identité de nos quartiers.

- Nous mettrons en place une charte d'urbanisme révisée pour les promoteurs.

- Nous utiliserons tous les leviers réglementaires pour favoriser les constructions faisant preuve d'exemplarité environnementale.

2

RÉORIENTER LES GRANDS PROJETS ZAC LIDL ET PANORAMA 2

Nous redéfinirons le contenu de ces Zones d'Aménagement Concertées :

• ZAC Panorama 2 :

- En lieu et place des 500 logements prévus, nous aménagerons un grand parc public, avec un nombre de logements raisonné.

- Nous créerons un nouveau gymnase, une Maison de quartier, et nous maintiendrons les logements sociaux et les commerces existants.

• ZAC Lidl :

- Au Jardin Parisien, nous maintiendrons le supermarché Lidl sur le site, ainsi que les habitats collectifs existants, tout en améliorant la circulation actuelle.

- Nous étudierons la nécessité d'un collège supplémentaire, et le cas échéant, son implantation à proximité des quartiers où la population augmente.

- Tous ces projets seront étudiés à l'aune des besoins réels et concertés avec les habitants.

Le projet Clamart Ensemble pour le Panorama

Pour la zone Panorama II, nous mettrons en œuvre nos valeurs de Solidarité, d'Écologie et de Démocratie.

Le projet d'aménagement de ce lieu sera défini en concertation avec les habitants, pour répondre à leurs demandes de lieu de respiration, de lien social et d'équipements supplémentaires.

Nous aménagerons :

- un **gymnase** de haute qualité environnementale, matériaux de construction, panneaux solaires,
- une **Maison de quartier** : lieu de rencontre, d'activités et d'évènements organisés par les associations.
- un **grand parc** avec des jeux de plein air pour les enfants et lieu de promenade pour toutes les générations.

L'objectif est de fournir un îlot de fraîcheur supplémentaire aux habitants du quartier.





Image générée par l'IA - Google Gemini

Exemple de réalisation

Se déplacer sereinement

PROLONGEMENT DU T10

Il y a d'autres voies

Le choix du prolongement du T10 en tunnel illustre bien la politique de projets disproportionnés et coûteux de l'équipe municipale sortante. Ce projet ne bénéficierait qu'à quelques programmes immobiliers supplémentaires.

Un gouffre financier : ce tunnel, du Jardin Parisien à la gare, affiche un coût prévisionnel (2022) de 727 millions d'euros pour seulement 3,1 km, un record !

Le bilan des travaux, prévus sur une dizaine d'années, est accablant : expropriations, nuisances, atteinte à la forêt, bilan carbone, perturbations de la circulation, accès complexe aux commerces, au Métro 15, travaux en zones de carrière...

Dans le silence, les études se poursuivent... Une enquête publique est prévue fin 2026/début 2027 et la mise en service est annoncée pour 2032.

**Ce n'est pas une fatalité :
la mairie de Clamart est décisionnaire
pour stopper ce projet irresponsable.**

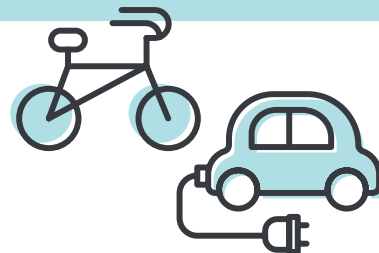
**Tout prolongement fera l'objet
d'un vote par les Clamartois !**



NOS ENGAGEMENTS POUR 2026

- Nous stopperons immédiatement le prolongement en tunnel
- Nous lancerons une étude basée sur les flux réels de voyageurs et les évolutions des infrastructures du 92 Sud.
- Nous examinerons la pertinence d'un prolongement en surface du T10, plus rapide et moins coûteux, vers la place du Garde.

Notre ambition est d'obtenir une cohabitation sereine de tous les modes de déplacement, sans opposer les usagers, ni exclure (voiture, transports en commun efficaces, mobilités douces simples et sûres).





1 DES TRANSPORTS EN COMMUN PERFORMANTS POUR TOUS

- Nous mobiliserons tous les acteurs des transports (Île-de-France Mobilités, Vallée Sud-Grand Paris...) pour pallier la saturation du T6, mieux relier les quartiers du Haut-Clamart et du Panorama au métro 4 et désenclaver le quartier Percy-Schneider.
- Nous agirons pour améliorer la desserte des bus et mettre en place une navette rapide entre la station Jardin Parisien du tramway T10 et la gare de Clamart.
- Nous reverrons le tracé et les horaires des Clamibus et Clam'Express pour mieux relier l'ensemble des quartiers.
- Nous anticiperons et coordonnerons les travaux afin de limiter les déviations et les retards de bus.
- Nous soutiendrons le prolongement du M4 vers la station T10 de Châtenay pour permettre un accès direct à Paris.

2 UN PLAN POUR LES MOBILITÉS DOUCES

- Nous déploierons un réseau piéton et cyclable continu, lisible et sécurisé. Notre priorité sera de traiter les zones dangereuses identifiées par les usagers, notamment aux abords des écoles.
- Nous renforcerons les stationnements vélo (arceaux, box sécurisés) autour des stations Gare, Tramways, équipements publics et zones commerçantes.
- Nous implanterons 3 nouvelles stations Vélib' dans les quartiers mal desservis (Jardin Parisien, Trivaux-La Garenne, Percy-Schneider) pour s'assurer que chaque Clamartois soit à moins de 20 minutes à pied d'une station.



3 UNE VILLE ACCESSIBLE À TOUS

- Afin d'encourager la marche, nous améliorerons l'accessibilité et la sécurité des trottoirs, jalonnés de bancs publics. Nous veillerons en lien avec Vallée Sud-Grand Paris au bon entretien de la voirie.
- Nous faciliterons l'accès des véhicules transportant des personnes en situation de mobilité réduite à la zone piétonne du centre-ville via le système de badge. Nous augmenterons le nombre de stationnements pour personnes en situation de handicap notamment près des professionnels de santé.
- Nous créerons une Maison des Mobilités pour associer les Clamartois aux politiques de déplacement.
- Nous augmenterons le nombre de bornes de recharge électrique rapide dans les parkings municipaux et stations-service, comblant le retard de Clamart par rapport aux villes voisines.

Pour une ville plus durable

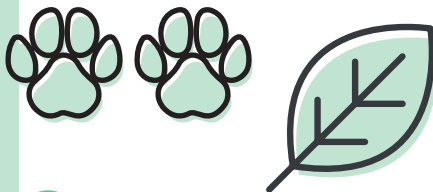


Il est grand temps que Clamart devienne une ville durable, respectueuse de l'environnement. La lutte contre toutes les formes de pollution, l'économie des ressources et l'adaptation aux effets du changement climatique seront une boussole guidant l'ensemble de notre action. Notre ambition est de faire de Clamart une ville-pilote de la transition, où chaque décision budgétaire est aussi évaluée sous le prisme du climat et de la biodiversité.

UNE VILLE AMIE DES ANIMAUX

Notre ambition: être labellisé 2 pattes par le label **Ville amie des animaux**.

- Nous créerons une délégation au "bien-être animal"
- Nous développerons des **caniparcs** dans chaque quartier, nichoirs, abris à faune et envisagerons un cimetière animalier.
- Nous développerons un partenariat avec l'association **Welfarm** afin de prendre en compte le bien-être animal dans nos achats alimentaires.
- Nous faciliterons la communication de l'identification des animaux disparus afin qu'ils retrouvent au plus vite leur propriétaire.
- Nous soutiendrons le pet-sitting entre Clamartois.



1 PROTÉGER NOTRE PATRIMOINE NATUREL

- **Nous sanctuariserons la forêt.** Nous ferons classer la forêt en « Forêt de protection », pour protéger notre patrimoine naturel contre toute urbanisation future et mènerons un dialogue permanent et exigeant avec l'ONF.
- **Nous protégerons les arbres remarquables** en faisant appliquer avec détermination les sanctions financières prévues en cas de mise en danger de ces derniers lors des opérations immobilières. Nous compléterons leur recensement pour renforcer leur protection.



2 LA NATURE AU CŒUR DE LA VILLE : FAIRE DE CLAMART UNE « VILLE JARDIN »

Notre objectif : permettre à chaque habitant d'avoir accès à un îlot de fraîcheur.

- Nous végétaliserons la ville en privilégiant les plantations d'arbres et la création de jardins partagés dans les zones denses et très minérales et faciliterons la végétalisation des toitures.

- Nous ouvrirons des cours d'écoles végétalisées aux Clamartois les week-ends et pendant les périodes de vacances.

- Nous proposerons la mise en place d'un **permis de végétaliser** permettant aux habitants volontaires de participer à l'implantation de la nature dans leur quartier.

3 UNE VILLE QUI FAIT LE CHOIX DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- Nous accélérerons la rénovation thermique des bâtiments municipaux et en priorité des crèches, des écoles et des Ehpad conventionnés pour réduire notre facture énergétique et l'empreinte carbone de la ville.

- Pour les particuliers, nous accompagnerons la rénovation

thermique via un guichet unique et organiserons chaque année un forum pour les informer et les accompagner dans leurs travaux d'isolation ou la mutation de leur mode de chauffage.

- Nous développerons les énergies renouvelables et décarbonées (photovoltaïque, géothermie, réseau de chaleur urbain) à partir d'études de faisabilité et en s'inspirant des expériences des communes voisines.

4 RÉDUIRE LE GASPILLAGE PAR LE RÉEMPLOI LOCAL

- Nous assurerons un accès au compostage dans tous les quartiers par l'expérimentation de points d'apport hermétiques.

- Nous soutiendrons les projets de réemploi : aides matérielles aux associations qui proposent des ateliers de réparation, développement de la ressourcerie...

5 ASSURER LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE EN LUTTANT CONTRE TOUTES LES FORMES DE POLLUTION

- Face aux inquiétudes légitimes des habitants, nous mettrons en place un plan de surveillance transparent des pollutions (qualité

UNE RÉSERVE CITOYENNE

Nous créerons une réserve citoyenne municipale, composée de Clamartois volontaires, placés sous la responsabilité des services municipaux. Ils interviendront en cas d'événements climatiques exceptionnels (tempête de neige, canicule, épisode de vent violent) pour renforcer l'action des agents. Par exemple, ils contribueront à déneiger la voirie, visiteront les personnes âgées isolées, aideront à diffuser des informations de sécurité, et à dégager les routes et trottoirs.

De façon préventive, ils pourront apporter leurs compétences à l'adaptation au réchauffement climatique (végétalisation, rénovation thermique...).

de l'air et des sols) dans les bâtiments publics (écoles, crèches, centres seniors) et sur les anciennes friches industrielles.

- Nous remplacerons progressivement les équipements à énergie thermique particulièrement bruyants comme les souffleurs de feuilles.

Bien apprendre et s'épanouir à Clamart

METTRE FIN À LA SATURATION SCOLAIRE

- Face au manque d'anticipation de l'équipe municipale actuelle, nous agirons avec détermination pour répondre à la saturation de certains établissements, dont l'école du Panorama et le collège Alain-Fournier.

- Nous engagerons une révision concertée de la sectorisation scolaire afin de mieux répartir les effectifs entre les écoles de la ville. Parallèlement, nous agirons auprès du Conseil départemental pour obtenir une refonte de la carte scolaire des collèges.

- Enfin, nous soutiendrons activement le projet de création d'un nouveau lycée à Châtillon, solution indispensable pour désengorger durablement le lycée Jacques Monod.

Compétence phare des communes à qui revient la charge d'entretenir les écoles pour proposer les meilleures conditions d'enseignement et garantir un service périscolaire de qualité, l'éducation est au cœur de nos priorités.



© Forgem

1 RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX ÉCRANS DES ENFANTS

- Aujourd'hui, la mairie fournit une tablette iPad par enfant pour un coût de plus de 300 000 euros par an. Cette surdotation ne correspond pas aux besoins pédagogiques et contrevient aux préconisations des spécialistes sur l'usage des écrans par les enfants et leurs effets sur leur concentration.

- En concertation avec les équipes pédagogiques et les parents d'élèves, nous réaffecterons une partie du budget aux écoles.

2 RENFORCEMENT DES EFFECTIFS ET DES MISSIONS ÉDUCATIVES

- Nous augmenterons le nombre d'ATSEM dans les écoles maternelles, à raison d'un ATSEM par classe de petite section, et au moins un pour deux classes de moyenne et grande section.

- Nous augmenterons aussi le nombre de gardiens pour revenir au taux d'encadrement des communes avoisinantes.

- Nous construirons un nouveau projet éducatif de territoire plaçant l'accès à la culture, au sport, à la nature, à la citoyenneté au cœur de ses objectifs.

- Nous rétablirons les partenariats avec les établissements culturels de la ville et les associations, en concertation avec l'ensemble des partenaires (Éducation nationale, parents d'élèves, CAF...).



© Mike Dotta



3 INNOVER POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

- Nous soutiendrons les expérimentations de classe à l'extérieur et en particulier en forêt, parcs ou cours végétalisées.
- Nous soutiendrons les interventions des personnels de santé sur le temps scolaire (orthophonistes, psychomotriciens, psychologues...).



4 AMÉLIORATION DU CONFORT THERMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DANS LES ÉCOLES

- Pour assurer le confort d'hiver et d'été, nous mettrons en place un plan d'investissement et d'entretien pluriannuel (isolation, installation de stores, de brise-soleil, de brasseurs d'air...) pour notamment faire face aux épisodes de canicule.
- Aujourd'hui seules 2 cours d'écoles publiques sur 26 ont été végétalisées en 12 ans. Nous programmerons la végétalisation de toutes les écoles en priorisant les cours les plus minérales. Nous ouvrirons ces cours aux habitants les week-ends et pendant les périodes de vacances.

AGIR POUR BIEN MANGER

Le repas à la cantine doit être apprécié des enfants et leur permettre de comprendre les enjeux liés à l'alimentation durable.

Nous engagerons rapidement la transition vers une cantine 100% locale et bio. Nous privilégierons le recours aux produits de saison, frais et non transformés.

- Nous identifierons et accompagnerons les producteurs d'Île-de-France en capacité d'approvisionner les cantines avec des produits de qualité et durables, idéalement en approvisionnement direct, y compris les artisans boulangers locaux.
- Nous renforcerons la formation du personnel (cuisiniers, agents de restauration, animateurs du temps du repas, ATSEM) aux enjeux de l'alimentation durable.
- Nous amplifierons la lutte contre le gaspillage alimentaire et communiquerons de façon transparente sur sa diminution.
- Nous accompagnerons les enfants et leurs familles vers une alimentation plus végétale, plus saine et plus durable.

Une ville pour toutes les générations

Resserrer les liens de la petite enfance aux aînés, en passant par les jeunes et les familles, notre ambition est de créer une ville accueillante, dynamique et solidaire.

PETITE ENFANCE

SORTIR DE L'IMPASSE

Aucune entreprise n'ayant répondu à l'appel d'offres, la privatisation des crèches La Fourche et Jean Jaurès est un échec (55 places perdues contre seulement 20 créées à Perthuis). La suppression nette de 35 places en crèche résulte de choix budgétaires contestables, notamment le refus d'amélioration, pendant 10 ans, des conditions de travail et de rémunération des personnels.

Un plan d'actions pour la petite enfance

- Nous privilégierons l'accueil en structures municipales, crèches parentales, associatives.
- Nous garantirons la transparence dans les attributions des places en crèches.
- Pour augmenter la capacité effective des crèches municipales, nous valoriserons les métiers

en améliorant la rémunération et les conditions de travail des professionnels de la petite enfance. Nous nous assurerons de leur formation continue et de leur qualification.

- Afin de soutenir toutes les familles, et en particulier les familles monoparentales, nous créerons une Maison des Familles : un espace d'entraide proposant groupes de parole, ateliers parents-enfants, accompagnement à la parentalité et permanences d'experts (santé, éducation...).



© Vector Juice/ AdobeStock



© Siberian Art

PROTÉGER LES PLUS FRAGILES

- Nous agissons en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale, le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique, et le Territoire, pour faciliter le soutien à domicile des plus âgés : aide à la personne, adaptation des logements.

- En lien avec le Territoire, nous entretiendrons mieux la voirie et reverrons le fonctionnement du Clamibus et du Clam'Express pour faciliter les déplacements en toute sécurité.

- Nous mettrons en place un service de prévention et de lutte contre les abus : sensibilisation contre les arnaques, accompagnement pour le retrait d'argent...

JEUNESSE

UN VÉRITABLE ÉLAN POUR TOUTE LA JEUNESSE

Du collègue au premier emploi, du sport à la culture, nous souhaitons mieux accompagner les jeunes.

Accompagner vers l'emploi

- Nous favorisons l'insertion et l'emploi des jeunes grâce à un accompagnement de proximité (antenne de Vallée Sud Emploi à Clamart ouverte sur des créneaux plus importants, partenariat avec la mission locale...).

- Nous mettrons en place un système de parrainage des jeunes notamment par les retraités pour transmettre expérience et réseau.

- Nous organiserons un forum des métiers pour faciliter la recherche de stages, jobs d'été et étudiants.

Éduquer à la citoyenneté

- Nous transformerons le Conseil municipal des jeunes en deux instances distinctes, un Conseil des Enfants et un Conseil des Jeunes.

- Nous démocratiserons les modalités de désignation et donnerons les moyens à ces instances de concrétiser les projets proposés.

SENIORS

UNE RICHESSE POUR LA VILLE

Des jeunes retraités aux plus âgés, les seniors représentent un quart de la population clamartoise. Nous aurons à cœur de valoriser leur rôle, essentiel, au sein de la ville.

S'épanouir selon ses goûts et ses envies

- Nous faciliterons l'accès de tous à des activités culturelles et sportives de qualité et adaptées à leurs moyens, notamment en révisant le coefficient de participation financière.

- Nous réaliserons un guide dédié à toute l'offre associative culturelle et sportive existante pour les seniors et redynamiserons les clubs améthyste.

- Nous amplifierons le rôle du Conseil des Aînés : rencontres régulières avec les services municipaux et les élus.



© NDAB Creativity

Promouvoir le lien et la solidarité entre les générations

- Nous valoriserons l'engagement associatif, un des vecteurs de la coopération intergénérationnelle.

- Nous lutterons contre l'isolement, et renforcerons le lien entre les générations avec, notamment, l'expérimentation de logements intergénérationnels, l'organisation de moments conviviaux, de partage et de transmission et la mise en place du service civique solidarité seniors.

- Pour assurer des temps de répit aux aidants familiaux, nous créerons un espace d'accueil de jour pour les personnes en perte d'autonomie.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Pour soutenir les jeunes parents et assurer la santé des bébés, nous travaillerons avec le Département pour recréer dans le Bas-Clamart une antenne de la PMI.

Nos propositions par quartier

PERCY-SCHNEIDER

- Redynamisation des commerces, en priorité sur l'avenue Henri Barbusse
- Amélioration de la desserte en transports en commun pour le désenclaver
- Ouverture de la cour d'école de la maternelle Fleury les week-ends et vacances scolaires
- Utilisation de la salle polyvalente de l'école par les associations
- Extension de la programmation du Théâtre de Verdure : associations, fête de la musique...
- Installation d'une station Vélib'

JARDIN PARISIEN / SOLEIL LEVANT

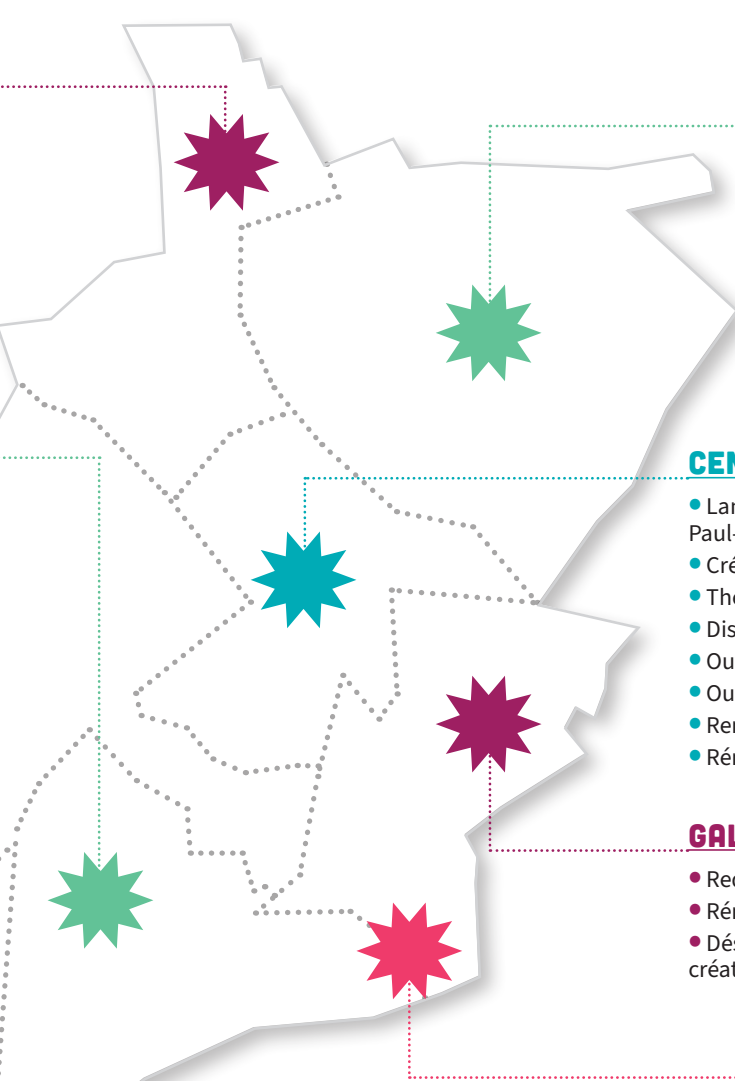
- Réviser le projet ZAC « Lidl » :
 - Préserver les logements existants
 - Annuler les 500 logements programmés
 - Maintenir les commerces de proximité et le Lidl
 - Améliorer les conditions de circulation
- Classement de la forêt de Clamart en « forêt de protection »
- Rénovation du parcours sportif du parc forestier
- Installation d'une station Vélib'

PLAINE

- Réhabiliter le Centre Socio-Culturel du Pavé Blanc
- Un programme de rénovation des logements sociaux, leur entretien et un plan de salubrité.
- Rénovation de la Petite Bibliothèque Ronde
- Redynamisation du pôle commercial autour de la place Aimé Césaire et création d'une épicerie solidaire
- Fête des quartiers du Haut-Clamart
- Création d'une Maison des Familles et d'une antenne mobile du CCAS
- Création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et renforcement du centre municipal de santé Auvergne
- Rénover le stade de la Plaine et rendre accessible aux associations le gymnase du collège des Petits Ponts
- Création d'un City Stade

TRIVAUX GARENNE / PETIT-CLAMART

- Ouverture du terrain de sport extérieur du gymnase du Petit-Clamart
- Fête des quartiers du Haut-Clamart
- Apaiser la circulation automobile route de la Garenne
- Installation d'une station Vélib'



GARE

- Redynamisation du pôle commercial en lien avec l'arrivée du métro 15
- Assouplissement des règles de stationnement en zone verte et orange
- Installation d'un hôtel d'entreprises et création d'un espace de coworking à la gare
- Élargissement de l'ouverture du Centre Albert Chanot toute l'année
- Remise en place du vide-grenier historique

CENTRE

- Lancement d'une consultation sur l'accessibilité de la rue Paul-Vaillant-Couturier
- Création d'un centre culturel et d'animations
- Théâtre Jean Arp : ouverture d'un bar associatif
- Dispositif « boutique à l'essai » pour occuper les locaux vides
- Ouverture d'un Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)
- Ouverture d'une antenne PMI et du planning familial
- Renforcement des services du centre municipal de santé Jaurès
- Rénovation des installations couvertes du club de tennis

GALVENTS-CORBY

- Redynamisation du pôle commercial rue de Châtillon
- Rénovation du gymnase intercommunal du Fort
- Désengorgement du Lycée Monod, par exemple en soutenant la création d'un établissement à Châtillon.

PANORAMA

- Extension Panorama 2 :
 - Préserver les logements et commerces existants
 - Réduire les 500 logements programmés
 - Créer un grand parc public
 - Construire un nouveau gymnase polyvalent
 - Installer une Maison de quartier : fêtes, activités culturelles...
- Résolution de la situation de sureffectifs à l'école du Panorama, notamment en revoyant la sectorisation

GRAND CANAL

- Soutien des commerces et de leur visibilité depuis la D906
- Ouverture de la Halle du marché le dimanche
- Végétaliser le quartier
- Soutien à l'implantation d'activités économiques sur l'ancien site de Coca-Cola

Soutenons nos associations !

Les associations sont au cœur du vivre-ensemble à Clamart.

Elles sont un vecteur de lien social, d'épanouissement collectif et individuel. Elles favorisent l'accès aux loisirs, à la culture, et la solidarité envers les plus fragiles (étudiants, familles monoparentales, aînés, personnes en situation de handicap). C'est pourquoi notre engagement à leur côté sera réaffirmé.

- Nous pérenniserons les subventions actuelles aux associations et soutiendrons le développement de nouveaux projets.
- Nous augmenterons les créneaux disponibles en ouvrant des équipements municipaux sous-utilisés (maisons de quartiers, salles polyvalentes de certaines écoles, ouverture du gymnase des Petits Ponts...).
- Nous mettrons en place un accompagnement à la recherche de mécènes et de sponsors (conseils juridiques, fiscaux...) et à leur développement (visibilité dans Clamart Infos, prêts de matériels, guide spécifique "Solidarité"...).
- Nous créerons un Conseil de la Vie Associative, véritable instance de dialogue où les clubs et associations seront consultés sur les décisions qui les concernent (rénovations, travaux, investissements, projets communs...).



© Flash Vector



Le sport pour tous !

La politique du sport ne peut se résumer à la reconstruction du stade Hunebelle, dont le coût a explosé passant de 50 millions d'euros annoncés à plus de 115 millions d'euros.

Notre vision du sport veut répondre aux besoins de proximité, de sport santé et de loisirs à chaque âge de la vie.

1 DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ POUR TOUS LES QUARTIERS

- Nous lancerons la construction d'un gymnase au Panorama, équipement indispensable pour répondre à la croissance de la population de la ville.

- Nous rendrons accessible aux clubs sportifs le gymnase du collège des Petits Ponts, en lien avec le Département.

- Nous ouvrirons l'accès du terrain de sports extérieurs du complexe sportif du Petit-Clamart pour offrir aux jeunes un espace de jeu convivial et sécurisé.

- Nous créerons un City Stade sur le Haut-Clamart pour offrir un espace de sport et de jeu convivial.

- Nous rénoverons le parcours sportif en forêt, aujourd'hui dégradé, pour en faire un lieu de sport-santé accessible aux familles et aux seniors.

- Nous planifions la réhabilitation des équipements sportifs délabrés : stade de la Plaine, installations couvertes des cours de tennis, gymnases Condorcet, Jardin Parisien, Léo Lagrange...

2 LE SPORT COMME VECTEUR D'ÉPANOUISSEMENT

- Nous poursuivrons le soutien au sport de haut niveau qui joue un rôle essentiel de locomotive et d'exemple pour les jeunes Clamartois.

- Nous développerons les possibilités de pratiques de sport adapté pour les personnes en situation de handicap en lien avec les associations.

- Nous accompagnerons le développement du "sport santé" dans tous les clubs.

© BGStock72



GRANDE FÊTE DU SPORT POPULAIRE ET PARTICIPATIVE

Nous créerons un temps fort, multisports et annuel, dans tous les quartiers, permettant aux clubs de se faire connaître et aux habitants de s'initier gratuitement à l'offre sportive très variée proposée dans notre commune. Nous organiserons des animations intergénérationnelles et d'initiation aux handisports.

SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DES FAMILLES

Une solution concrète

Nous aiderons les familles à assurer, par le biais d'une plateforme initiée par la ville, le transport des enfants aux activités culturelles et sportives.

Plus de culture pour une ville plus vivante !

En isolant la ville des grands réseaux culturels, en privilégiant une politique événementielle coûteuse, et en délaissant notre patrimoine, la municipalité sortante a éloigné les Clamartois d'une culture qui les rassemble et répond à leurs aspirations. Nous voulons que la culture rayonne dans la ville avec l'ensemble des acteurs, habitants, associations, écoles tout en valorisant les équipements et les initiatives.

RENDRE AUX ENFANTS LA PETITE BIBLIOTHÈQUE RONDE

Depuis sa fermeture, il y a 10 ans, malgré les engagements de la majorité sortante, les travaux de rénovation de ce monument historique ne sont toujours pas engagés.

Dès le début du mandat, nous interviendrons auprès de l'Etat et de l'ensemble des partenaires concernés pour sécuriser le financement des travaux et pérenniser la convention avec l'association, mettant fin aux années d'incertitudes.

© Marina Zlochin



1 « FAIRE CULTURE » ENSEMBLE : PARTICIPATION ET PROXIMITÉ

- Nous créerons un nouveau centre culturel et d'animations (lieu de concerts, studio de répétition, spectacles, accueil de repair café, bar associatif, bricothèque). Une maison ouverte, accessible, et transgénérationnelle.



- Nous ferons vivre la culture dans la ville avec les conseils de quartier : des fresques, des prêts de locaux à des associations pour des expositions, des projets artistiques dans les quartiers, les écoles, les commerces.

- Nous soutiendrons la mise en place de projets culturels dans toutes les écoles, en partenariat avec des artistes en résidence, et nous faciliterons le déploiement plus large du dispositif « Orchestre à l'école ».

- Nous ferons en sorte que le Théâtre de Verdure soit plus largement utilisé, notamment pour les pratiques amateurs.



2 PATRIMOINE ET LIEUX DE VIE : OUVERTURE ET CONVIVIALITÉ

- Au Théâtre Jean Arp, nous rétablirons les abonnements et expérimenterons un système de billets offerts par tirage au sort pour inciter à la découverte. Nous reprendrons des projets conventionnés en liaison avec les théâtres de communes voisines. Nous recréerons un bar-restaurant associatif qui sera un lieu de rencontre entre artistes et habitants.

- Nous déploierons le Théâtre Jean Arp hors les murs en programmant des spectacles dans les quartiers (notamment salle Colucci au CSC Pavé Blanc).

- Le Cinéma Jeanne Moreau deviendra un lieu vivant (ciné-débats thématiques, ciné-goûters). Nous développerons les projections en plein air l'été, notamment avec l'ONF (Branches et Ciné).

- Nous rouvrirons le Centre Contemporain Albert Chanot tout au long de l'année et encouragerons la sensibilisation des scolaires à l'art contemporain.

- Nous rénoverons le centre socioculturel du Pavé Blanc.

- Nous valoriserons la Fondation Jean Arp et ses nombreuses collections.

3 DES ÉVÈNEMENTS FESTIFS POUR TOUS

- En lieu et place du format actuel, la Fête des Petits Pois redeviendra un grand moment populaire étalé sur un week-end entier, préparé tout au long de l'année par les associations, les enfants et les habitants (chars, costumes) de tous les quartiers.

- Nous créerons un Festival Jeunesse impliquant le Conseil des Jeunes, qui mettra en lumière les jeunes artistes locaux (musique, danse, stand-up).

- Nous relancerons la "Fête des Quartiers" du Haut-Clamart, moment de partage entre les habitants de toutes les générations.

- Nous organiserons un événement annuel de rencontres et de convivialité "Cuisines du monde", porté par les habitants avec le soutien de la municipalité.

PROJET CONSTELLATION

Pendant la fermeture du Centre Pompidou pour rénovation (plusieurs années), Clamart se positionnera dans le cadre du projet « Constellation » pour accueillir des œuvres d'art de sa collection sur son territoire.

Une ville exemplaire pour la place des femmes

**Nous ferons des Droits des femmes un pilier de notre action :
une ville plus juste et plus solidaire pour les femmes est une ville plus juste et plus solidaire pour tous.**

L'égalité entre les femmes et les hommes ne sera pas un slogan. Notre engagement se traduira au quotidien par des mesures fortes :

- La création d'une mission municipale dédiée aux droits des femmes, chargée de la coordination

des services de la ville dans ce domaine. Elle tissera un réseau partenarial pour agir, au quotidien, avec toutes les associations impliquées dans le soutien aux droits des femmes (CIDFF, Centre Flora Tristan, ARPE...).

- Chaque journée du 8 mars donnera lieu à la mise en place d'un projet pérenne en faveur des femmes.

- Nous soutiendrons les initiatives favorisant l'accès à la pratique sportive des femmes.

- Nous soutiendrons les créatrices d'entreprises et les

commerçantes pour développer leurs activités (information sur les aides, le droit du travail, espaces de coworking).

- Nous ouvrirons une antenne du planning familial de l'hôpital Béchère dans un des centres municipaux de santé.

- Nous mènerons des campagnes de sensibilisation auprès des jeunes sur la notion de consentement, et d'information sur le diagnostic rapide de soumission chimique et les recours d'urgence en cas d'agression sexuelle.



AGIR CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

À Clamart, les violences faites aux femmes et aux enfants demeurent insuffisamment prises en compte. La courbe ci-contre est malheureusement éloquente.

- Nous travaillerons main dans la main avec la Maison des Femmes de l'Hôpital Béclère et aiderons en cas d'urgence les femmes à s'y rendre (soutien, transport).

- Nous mènerons au niveau municipal des campagnes d'information en plus des campagnes nationales.

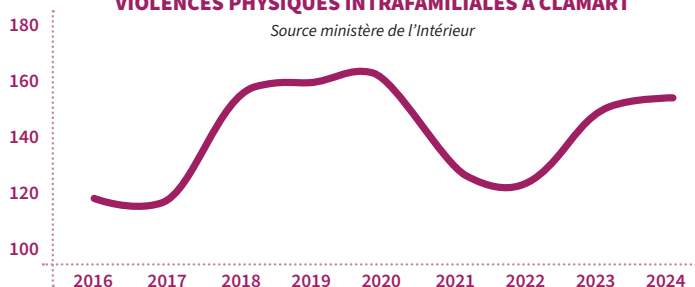
- Nous renforcerons les campagnes d'information, de sensibilisation des professionnels en contact avec le public au repérage des « signaux faibles ».

- Nous agirons pour un accueil professionnel, respectueux et empathique, garanti aux femmes dans tous les lieux susceptibles de recueillir leur parole.

- Nous améliorerons les dispositifs d'urgence (accueil rapide et de qualité, doublement du nombre de logements d'urgence, accompagnement des victimes dans leur parcours de reconstruction personnel et social).

VIOLENCES PHYSIQUES INTRAFAMILIALES À CLAMART

Source ministère de l'Intérieur



UN STATUT POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES

Les familles monoparentales sont à **82 %** des femmes.

- Nous créerons un statut de parent isolé qui prendra en compte dans le calcul du quotient familial les revenus en temps réel (année en cours) et attribuera une demi-part fiscale supplémentaire.

- Nous développerons des solutions de répit en créant des garderies solidaires pour libérer du temps professionnel et personnel aux parents isolés.

- Nous prendrons en compte la mono-parentalité pour l'attribution des places en crèche.

- Nous soutiendrons auprès de Vallée Sud Habitat un critère prioritaire pour l'accès au logement social et développerons les habitats partagés.



© Vector Juice

Une ville qui protège

Clamart est une ville socialement mixte au sein de laquelle vivent des personnes en situation de grande fragilité.

Le logement social est saturé et son attribution reste opaque. Les seniors isolés peinent à se déplacer. Les personnes en situation de handicap se heurtent encore à une ville pleine d'obstacles. Les femmes victimes de violences manquent de lieux de refuge immédiat.

CRÉER UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE

En lien avec les acteurs de la solidarité, nous créerons un espace de partage et d'accompagnement. Les bénéficiaires s'acquitteront d'une fraction des prix habituels et seront acteurs du lieu (choix des produits, participation à des ateliers de cuisine, implication dans la gestion de la structure...).

1 UN PLAN D'URGENCE POUR LE LOGEMENT

Au sein de Vallée Sud Habitat, nous nous engageons à :

- La transparence dans l'attribution des logements sociaux notamment en intégrant des représentants de l'opposition municipale dans les commissions d'attribution.
- L'entretien des logements et le traitement rapide des demandes d'intervention (salubrité, lutte contre les nuisibles...).
- Une action volontariste avec Vallée Sud Habitat face à l'explosion des rappels de charges, afin de résoudre les incohérences

constatées et proposer des solutions adaptées.

- Un grand plan de rénovation : isolation des logements, mise aux normes des systèmes de chauffage et réfection des parties communes.
- Nous encouragerons la mise sur le marché locatif des logements vacants en informant les propriétaires sur les dispositifs d'aide à la rénovation déjà existants.
- Afin de faciliter l'accès à la propriété nous mettrons en place le « bail réel solidaire ». Grâce au recours à un office foncier solidaire (dissociant foncier et bâti), les bénéficiaires pourront accéder à des prix maîtrisés.

© yanadjian



2

LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS SOCIAUX

Le centre communal d'action sociale (CCAS) se déplacera hors de ses murs, grâce à un véhicule aménagé, à la rencontre des habitants (seniors, mères isolées...) qui n'osent pas pousser sa porte. Les travailleurs sociaux pourront ainsi informer sur les droits, aider à remplir les dossiers administratifs (CAF, retraite, logement, handicap...) et repérer les situations d'isolement et de fragilité.

3

INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Nous réaliserons un audit complet de la voirie et des établissements recevant du public pour établir un plan de rattrapage de l'accessibilité.
- Nous recruterons et formerons des animateurs référents « handicap » pour accompagner les enfants sur les temps péri et extrascolaires.
- Nous soutiendrons les groupes de parents d'enfants en situation de handicap.



© andreaobzerova



JUMELAGE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- Nous renforcerons les jumelages en direction de Lunebourg (Allemagne), Majadahonda (Espagne), Scunthorpe (Grande-Bretagne), Penamacor (Portugal) et Artachat (Arménie)
- Nous ouvrirons le Théâtre Jean Arp à des spectacles, d'artistes renommés venant d'Arménie, et faisant découvrir les cultures de nos villes jumelles
- Nous développerons la journée de l'Arménie, en lien avec les associations locales, pour intégrer des débats autour de sa culture et de son histoire.

Une santé de proximité accessible à tous

À Clamart, un tiers de nos trente généralistes a plus de soixante-cinq ans. Certains médecins suivent jusqu'à 2 000 patients, la surcharge est critique et les visites à domicile disparaissent. 5 700 personnes n'ont plus de médecin généraliste.

Pourtant nous avons des atouts : l'hôpital Percy et l'hôpital universitaire Bécère avec un vivier de nouveaux diplômés, et deux centres municipaux de santé, en complément de la médecine libérale.

Notre priorité : renforcer les centres municipaux de santé en complément de la médecine libérale pour garantir un accès aux soins pour tous les Clamartois.



© Nadiia

1 RENFORCER LA MÉDECINE DE VILLE CONVENTIONNÉE

- Nous aiderons à l'implantation d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle : nous accompagnerons l'installation d'une équipe pluridisciplinaire dans le quartier Plaine/Trivaux (médecins, infirmiers, kinés, orthophonistes). En échange d'un soutien municipal (local, équipement, administratif), les praticiens s'engageront à ne pas pratiquer de dépassements d'honoraires.

- Nous renforcerons les centres municipaux de santé Jaurès et Auvergne (Pavé Blanc) en proposant des conditions attractives pour attirer les jeunes médecins via un lien fort avec l'Université Paris-Saclay.

- Nous élargirons ainsi l'offre de soin de ces deux centres : consultation sans rendez-vous, accueil de nouveaux patients, visites à domicile et en Ehpad.

2 LA SANTÉ MENTALE, GRANDE CAUSE MUNICIPALE

- Nous créerons un Point Accueil Écoute Jeunes : face à l'explosion des situations de détresse psychologique, nous ouvrirons un lieu dédié, discret, gratuit et anonyme. Des psychologues et éducateurs y accueilleront les jeunes (12-25 ans) et leurs parents pour désamorcer les crises, écouter sans juger et orienter vers les soins si nécessaire.

- Nous soutiendrons l'accès à la formation aux Premiers Secours en Santé Mentale des citoyens volontaires.



© Ditolok



3 FAIRE DE LA PRÉVENTION UNE PRIORITÉ

• Nous favoriserons l'intervention hors les murs, des professionnels de santé en lien avec le CHU Bécclère et les centres municipaux de santé pour des actions de prévention concernant :

- La nutrition et la santé : ateliers cuisine « bon, sain et pas cher » et « savoir lire les étiquettes »
- La prévention du harcèlement scolaire
- La lutte contre les addictions (alcool, protoxyde d'azote, écrans...)
- Le dépistage bucco-dentaire dans les écoles
- La santé affective et sexuelle.

Nous adhérerons à la charte « **Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens** » qui implique des critères stricts dans les marchés publics (produits de nettoyage des écoles, matériaux de construction, alimentation) afin de protéger les enfants et les femmes enceintes.



L'Hôpital Bécclère de Clamart



Vivre en toute tranquillité à Clamart

La protection des habitants, la tranquillité de l'espace public et la qualité du vivre ensemble sont au cœur de l'action municipale. Pour y répondre efficacement, notre politique s'appuiera sur une approche globale combinant la sécurité de proximité, la prévention, la juste sanction et l'accompagnement des victimes ainsi que la lutte contre toutes les formes de discrimination.



© FoxyImage

1 UNE POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ PRÉSENTE DANS CHAQUE QUARTIER

- Nous ferons de notre police municipale une police de proximité présente sur le terrain, au plus près des Clamartois et étroitement coordonnée avec la police nationale, assurant un rôle de dissuasion et de prévention.

- Nous affecterons des policiers municipaux référents dans chaque quartier, en lien avec les conseils de quartier. L'accent sera mis sur la formation et la valorisation des agents, afin qu'ils soient connus et reconnus par les habitants.



© illustrez-vous

2 MISER SUR LA PRÉVENTION

En plaçant la prévention au cœur de notre action, nous privilégierons une présence humaine renforcée et un dialogue constant.

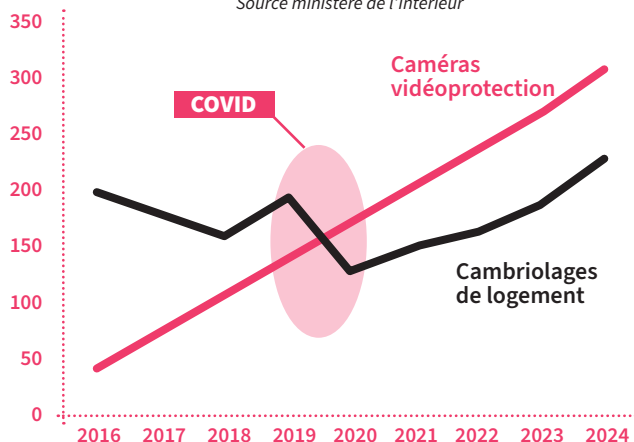
- Nous mènerons un travail étroit en réseau avec l'ensemble des acteurs (polices, Éducation nationale, Justice, bailleurs et associations).

- Nous déploierons des médiateurs, en liaison avec les éducateurs des associations spécialisées afin d'identifier les situations critiques, désamorcer les tensions et prévenir les conduites à risques.

- Nous développerons le soutien à la parentalité auprès des parents d'adolescents.

CAMBRIOLAGES DE LOGEMENTS - CLAMART

Source ministère de l'Intérieur



3

LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS DU QUOTIDIEN

- Nous renforcerons la lutte contre les véhicules ventouses, les épaves et les dépôts sauvages.

- En complément des contrôles et sanctions visant les comportements dangereux sur la voie publique, et notamment les excès de vitesse, nous développerons les actions pédagogiques en faveur d'un usage respectueux et partagé de l'espace public pour les piétons en priorité, les cyclistes, et les automobilistes.



VIDÉOPROTECTION

Un usage ciblé plus efficace

Environ 350 caméras et 11 agents au centre de supervision urbain (CSU) municipal : le nombre de caméras n'a cessé de croître et pourtant, les cambriolages sont toujours plus nombreux ! Dans un souci d'efficacité et de bonne gestion des finances publiques, l'implantation et l'exploitation des caméras doivent être mieux réfléchies, ciblées et évaluées.

- À cette fin, nous créerons un comité d'éthique et d'évaluation en y associant commerçants et habitants, en liaison avec les conseils de quartier et l' élu référent.

- Nous renforcerons la coopération avec la police nationale, notamment en mettant en place un report des images du CSU vers le commissariat de la police nationale pour assurer des interventions efficaces tout en améliorant la sécurité des agents engagés.

- En liaison avec le comité d'éthique, des caméras mobiles pourront être utilisées pour lutter contre les atteintes aux biens et les incivilités, notamment les cambriolages, les dégradations et les dépôts d'ordures sauvages.

Dynamiser notre tissu économique local

De nombreux quartiers souffrent d'une dévitalisation commerciale et d'un manque d'intérêt pour le développement économique de la majorité sortante : 100 M€ ont été dilapidés pour acheter une centaine de commerces dont plus de 20% restent vides.

En partenariat avec les commerçants et leurs associations, nous développerons une stratégie d'ensemble pour dynamiser nos commerces de proximité et donner envie aux Clamartois d'y faire leurs courses : avec nous les commerces ne resteront plus vides !



© Rudzhan

de l'animation commerciale et du dialogue entre la municipalité et les commerçants.

1 DES COMMERCES POUR TOUS LES BUDGETS

- Nous serons à l'écoute des habitants pour implanter des commerces de proximité dans tous les quartiers.
- Nous mettrons fin à l'opacité : les locaux commerciaux seront attribués sur des critères transparents (besoins des habitants, diversité, solidité du projet...).
- Nous réorienterons les achats publics pour privilégier les commerces, les entreprises clamartaises et l'économie sociale et solidaire.
- Nous transformerons le poste de responsable de l'attractivité commerciale de la ville en un manager de commerces, chargé

2 SOUTENIR L'ACHAT LOCAL : UN PLAN « CLAMART COMMERCES »

- Nous lancerons une stratégie de promotion pour améliorer la visibilité des commerçants tout au long de l'année (Clamart Infos, application de la ville, réseaux sociaux).
- Nous lancerons un plan d'animation régulière pour chaque pôle commercial, en nous appuyant sur les forces vives : commerçants, associations, artistes et conseils de quartiers.
- Nous soutiendrons la création d'une carte de fidélité et de chèques cadeaux locaux.



© Krakenimages.com

LUTTER CONTRE LES COMMERCE VACANTS

- Nous proposerons un dispositif « boutique à l'essai » dans les locaux vides, permettant à un porteur de projet de tester son concept à loyer modéré avant de s'engager.
- Nous attribuerons des locaux vacants à des acteurs de l'économie sociale et solidaire (épicerie coopérative, cafés associatifs...).

- Nous assouplirons la réglementation du stationnement (zone verte et orange) pour favoriser le commerce local : expérimentation de la gratuité de 12h à 14h en zone verte, du tarif de 2€ de l'heure au-delà de 1h30 (contre 25€ actuellement), et de la gratuité le soir en zone orange.

- Nous installerons un nouveau supermarché en remplacement du Casino place Aimé Césaire, adapté aux besoins de la clientèle. Nous maintiendrons le Lidl au Jardin Parisien.



© Pixel-Shot

3 SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

- Nous lancerons des appels à projets pour soutenir les initiatives associatives telles que les ressourceries, les repair cafés, les régies de quartier (gestion par les locataires des espaces collectifs, gardiennage, animations du quartier...).

- Nous initierons la création d'une bibliothèque d'objets et d'une bricothèque, espaces dédiés au prêt d'objets entre particuliers, au réemploi, à la réparation et au prêt d'outils entre voisins.

- Nous expertiserons la faisabilité et la localisation la plus appropriée d'un tiers-lieu associatif.

4 DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- Nous préserverons les zones d'emploi en ville afin d'assurer la diversité des activités au sein de notre commune.

- Nous créerons un hôtel d'entreprises pour accueillir les start-ups et PME en phase de création et les soutiendrons dans leurs démarches administratives.

- Nous favoriserons l'implantation d'espaces de cotravail (coworking) (notamment à la Gare et place Aimé Césaire) pour dynamiser l'économie en journée et répondre à la demande de télétravail de proximité.

EXPOSITIONS ÉPHÉMÈRES

- Nous exposerons les œuvres des artistes clamartois dans les nombreuses vitrines temporairement vides des commerces fermés pour animer et faire vivre la culture en ville.

CENTRE-VILLE

- Nous ouvrirons une consultation sur l'accessibilité de la rue Paul Vaillant-Couturier et son partage aux différents modes de déplacement (piétons en priorité, cyclistes, transports en commun, véhicules PMR).

- Nous installerons une quantité suffisante de stationnements vélo à proximité.



© polack

Redresser les comptes par une **gestion rigoureuse**

La situation financière de Clamart est critique et exige une transparence totale. La majorité sortante est dans le déni : la dette a explosé de manière incontrôlée !

• DETTE RECORD

En 10 ans Clamart est passée de la 34^e à la 10^e place des villes les plus endettées de France dans sa catégorie de population (*source Min. Finances*).

La dette totale a bondi de 90 M€ à plus de 140 M€, soit une dette de plus de 2300€ par habitant.

Au niveau de Vallée Sud-Grand Paris, présidée auparavant par l'ancien Maire de Clamart, l'endettement a explosé de 100 M€ à 250 M€ (+150%).

• CHARGES FINANCIÈRES DOUBLÉES

Conséquence de l'augmentation de la dette, la charge financière brute des intérêts, pour Clamart, a bondi d'1,8 M€ à 4 M€ par an.

• DES DÉFICITS DE FONCTIONNEMENT

Clamart vit au-dessus de ses moyens, les ressources courantes de fonctionnement ne couvrent plus les dépenses récurrentes. Il est temps de stopper la fuite en avant.

• DÉRIVE DES COÛTS DES GRANDS PROJETS

Le budget initial du stade Hunebelle était annoncé à 50 M€, mais a explosé à 115 M€ (+120%) !

Le marché du Trosy a augmenté de 12 M€ à 28 M€ (+133%) !

Nous appliquerons une gestion responsable, sobre en ressources, avec de nouvelles priorités. L'objectif est de stabiliser la dette sur la durée du mandat. Une politique rigoureuse sera mise en place avec une revue systématique de l'opportunité des dépenses, des contrats en cours et des consommations énergétiques.



© Johnstocker

140 millions
de dette en 2025

2300 €
par habitant

SOURCES D'ÉCONOMIES : QUELQUES EXEMPLES

- Nous diminuerons les dépenses disproportionnées de communication qui ont explosé en 10 ans de 800 000 € à 1 300 000 €.

- Nous optimiserons l'achat des 4 000 tablettes Ipad qui aura coûté 1 800 000 € en 6 ans...

1 RIGUEUR ET RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE

- Aux côtés de l'adjoint aux finances, nous désignerons un conseiller municipal délégué à la gestion de la dette et aux ressources financières.

- Dès mars 2026, nous lancerons un audit financier complet et indépendant pour faire toute la transparence sur l'état réel des comptes. À l'issue de cet audit, nous prendrons les décisions pour restaurer la situation financière sur la durée du mandat.

- Nous mettrons fin aux projets pharaoniques, véritables gouffres financiers.

- Nous stopperons les trop nombreuses acquisitions foncières spéculatives sans projet défini (centaines de commerces préemptés, pavillons et appartements situés par exemple autour du parc Maison Blanche, la Chaumière...).



© Feodora

2 ÉLARGIR LES SOURCES DE FINANCEMENTS

- Clamart Ensemble mobilisera tous les leviers de financements externes dont certains fonds existants sous-utilisés.

- Avec les services municipaux, nous développerons la recherche de subventions départementales, régionales, nationales et européennes.

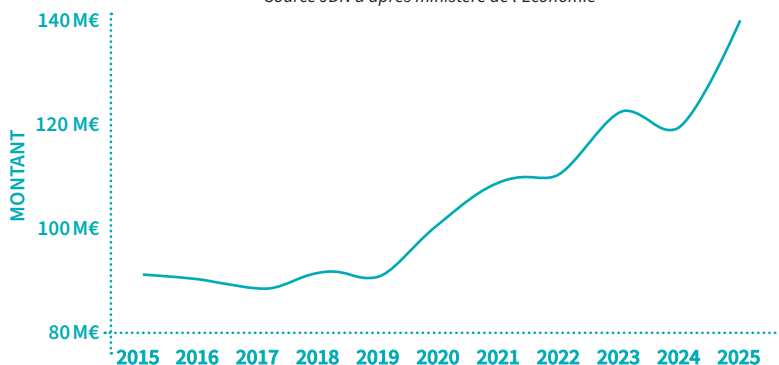
- À l'instar d'autres communes innovantes, nous déploierons le financement participatif via la plateforme Villyz pour impliquer les Clamartois dans le financement des projets locaux qui leur tiennent à cœur.



© Tohamina

ENCOURS DE LA DETTE

Source JDN d'après ministère de l'Économie





**SUR LES MARCHÉS
DE LA VILLE**



- Le **JEUDI** à la Halle de Grand Canal
- Le **SAMEDI** au Marché du Trosy
- Le **DIMANCHE** au Marché de la Fourche

**EN LIVE SUR NOTRE FACEBOOK
CLAMART ENSEMBLE**



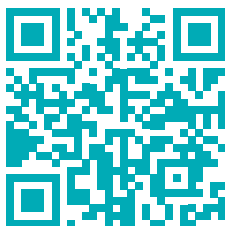
- Mercredi **25 février** à partir de 19 heures
- Mercredi **4 mars** à partir de 19 heures
- Mercredi **11 mars** à partir de 19 heures

Le jour du vote, nous comptons sur vous !

Pour voter, une pièce d'identité suffit.

Bureaux de vote
ouverts les dimanches
15 et 22 mars
de 8 à 20 heures

Absent les 15 et 22 mars ? Vous pouvez voter par **procuration**. Pensez-y !



Une démarche simple auprès de n'importe quel commissariat ou gendarmerie jusqu'à quelques jours du vote, avec formulaire à compléter et pièce d'identité.

Besoin d'aide pour trouver la personne qui votera pour vous ?
Nous vous mettons en contact avec des électeurs de votre voisinage :

<https://clamart-ensemble.fr/procurations/>

CLAMART Ensemble • • • • •

Collectif citoyen
démocrate, écologiste
et solidaire

liste des candidats au conseil municipal

1. **David HUYNH**

2. Séverine FONTAINE
3. Stéphane ASTIC
4. Cécile FOUJÈRE-CAZALÉ
5. Roland RABEAU
6. Cécile CHARLAINE
7. Patrick PELLOUX
8. Cécile COLLET-ROBIC
9. Simon FAVRE
10. Leïla LACHEMB
11. Benoît LEBOT
12. Agnès HARTEMANN
13. Bruno GAUCLÈRE
14. Claudie BELZER
15. Philippe PERRET

16. Siegfried BOURNASELL
17. Emmanuel GEORGES-PICOT
18. Anne-Sophie OLIVIER
19. Didier DINCHER
20. Myriam KEDJOUR
21. Renan LANGLOIS
22. Aurélie BASTARDE
23. Pierre CARRIVE
24. Léniaig LE DIRACH
25. Thomas BOURGEOIS
26. Elise GUY
27. Erwan NICOLAS
28. Thérèse VILLAME
29. François MILLAIS
30. Claire VOYDEVILLE
31. Philippe SAUNIER
32. Valérie RABEAU

33. Jean Vartan DEMERDIAN
34. Valérie BYSELINCK
35. Sylvain BRISSE
36. Camille COAT
37. Nathan BATAILLE
38. Céline DANIE
39. Jérôme RUCLAIR
40. Mariane VINCENT
41. Nicolas TACERA
42. Marie-Laure BURNICHON
43. Brice PERRIN
44. Juliette BELLJOT
45. Éric CATTO

liste des candidats au conseil communautaire

1. David HUYNH
2. Séverine FONTAINE

Candidats supplémentaires

46. Marie SEVESTRE
47. Thierry DORE

VILLE DE CLAMART
ELECTIONS
MUNICIPALES
15-22 MARS 2026

Besoin d'aide pour cette démarche ?

Si vous souhaitez des
explications sur la procédure
de procuration, nos bénévoles
sont à votre écoute :



contact@clamart-ensemble.fr

nos 15 priorités

- ✓ **Stop au béton, aux travaux sans fin** : revenir à un développement équilibré, et revoir les 3000 logements des ZAC «Lidl», «Panorama 2» et «Versailles» !
- ✓ **Maîtriser la dette qui explose** : choisir des projets raisonnés et utiles !
- ✓ **Stopper le projet de tunnel du T10** (10 ans de travaux, 1 milliard d'euros) : étudier d'autres alternatives !
- ✓ **Une ville amie des commerces** : en finir avec les boutiques vides, des commerces de proximité pour tous les budgets !
- ✓ **Faciliter les déplacements** : consulter sur l'accessibilité de la rue Paul Vaillant-Couturier, revoir les règles de stationnement en zone verte et orange et implanter trois nouvelles stations Velib' !
- ✓ **Une santé de proximité accessible à tous** : renforcer les centres de santé municipaux et créer une Maison de Santé sur le Haut-Clamart !
- ✓ **Un programme de rénovation des logements sociaux**, leur entretien et un plan de salubrité !
- ✓ **Pour les écoles** : végétaliser et ouvrir des cours d'écoles (vacances scolaires), renforcer les effectifs d'ATSEM
- ✓ **Mettre tout en œuvre pour résoudre la saturation scolaire** : revoir la carte scolaire, soutenir le projet de lycée à Châtillon pour soulager le lycée Monod !
- ✓ **Une culture vivante** : rénover la Petite Bibliothèque Ronde et le CSC du Pavé Blanc et créer avec les Clamartois un centre culturel et d'animations intergénérationnel !
- ✓ **Développer l'économie sociale et solidaire** : installer une épicerie solidaire, un Repair Café permanent et une bricothèque !
- ✓ **Équipements sportifs** : rénover le stade de la Plaine, créer un gymnase au Panorama et un City stade !
- ✓ **Des conseils de quartier avec des budgets participatifs** !
- ✓ **Une ville pour tous** : créer une Maison des Familles, soutenir les aînés, accompagner les personnes porteuses de handicap, et défendre les droits des femmes !
- ✓ **Sanctuariser la forêt de Clamart** : la classer en « Forêt de Protection » !

MUNICIPALES
15-22 MARS 2026



clamart-ensemble.fr



[clamartensemble](https://www.facebook.com/clamartensemble)



[@clamartensemble](https://www.instagram.com/clamartensemble)



CLAMART
Ensemble ●●●●●